



Maisons-Alfort, le 31 mai 2007

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
BRIFUR 5 G, n° AMM 8800139**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 22/05/2007 d'un dossier, déposé par OTSUKA CHEMICAL COMPANY, relatif à une demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation BRIFUR 5 G détenue par BORREGAARD ITALIA SPA.

Considérant la fourniture des attestations de transfert de OTSUKA CHEMICAL COMPANY et BORREGAARD ITALIA SPA;

Considérant que l'autorisation de mise sur le marché de cette préparation, détenue par BORREGAARD ITALIA SPA, est en cours de validité ;

Considérant la fourniture de l'attestation de fourniture du carbofuran de la part de TAICAN OTSUKA CHEMICAL COMPANY à OTSUKA CHEMICAL COMPANY;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation BRIFUR 5 G, présentée par OTSUKA CHEMICAL COMPANY.

Pascale BRIAND